

23 déc 2016 -16:30

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2016](#)

Augmentation des cotisations patronales sur le régime de chômage avec complément d'entreprise

Sur proposition du ministre de l'Emploi Kris Peeters et de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif au taux des cotisations patronales en ce qui concerne le régime de chômage avec complément d'entreprise.

Conformément à la loi-programme, il est prévu une augmentation des taux des cotisations patronales dues sur les indemnités complémentaires versées dans le cadre des régimes de chômage avec complément d'entreprise (RCC, anciennement prépension) et des régimes de chômage avec indemnité complémentaire (RCIC anciennement Canada dry) qui débutent à partir du 1er janvier 2017.

Le projet d'arrêté fixe les pourcentages applicables pour les RCC dans le cadre d'une reconnaissance comme entreprise en difficulté ou restructuration. Les taux réduits qui étaient applicables pendant la période de reconnaissance comme entreprise en restructuration sont alignés sur les taux applicables pour les RCC ordinaires du secteur marchand.

Les RCC dont le préavis, la date de reconnaissance ministérielle comme entreprise en difficulté /restructuration ou l'annonce du licenciement collectif sont antérieurs au 1er novembre 2016 ne sont toutefois pas concernés.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 29 mars 2010 portant exécution du Chapitre 6 du Titre XI de la loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses (1), relatif aux cotisations de sécurité sociale et retenues dues sur des régimes de chômage avec complément d'entreprise, sur des indemnités complémentaires à certaines allocations de sécurité sociale et sur des indemnités d'invalidité

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique

Tour des Finances

Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175

1000 Bruxelles

Belgique

<http://www.deblock.belgium.be>

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur

Rue Ducale 61

1000 Bruxelles

Belgique